

Ecole élémentaire
Paul Serelle

Circonscription
de Noisy-le-Grand

éducation
nationale
jeunesse
vie associative

Affaire suivie par
Christophe Col
Directeur

Téléphone
01 45 92 44 57
Courriel

ce.0930667v@ac-creteil.fr

Horaires d'ouverture :
le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h20 à 12h et de 13h35 à 16h15

Ecole élémentaire Paul Serelle
15 rue Paul Serelle
93160 Noisy-le-Grand

Noisy-le-Grand, le lundi 13 novembre 2023

Objet : **Compte-rendu du conseil d'école du 1er trimestre**

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 7 novembre 2023 à 18h dans la salle des maîtres.

Étaient présents :

- M. Pirolli, représentant de la commune de Noisy-le-grand ;
- Mmes Duran, Kok, Milon, Rouan Serik, Toure et M. Cormerais, représentants élus des parents d'élèves de l'école élémentaire ;
- Mmes Abou, Caquelard, Del Aguila, Duprat, Ferreira, Gaber, Keriven, Norre, Thomas et M. Le Guen enseignants de l'école élémentaire ;
- M. Col, directeur de l'école élémentaire ;

Secrétaire de séance : Mme Keriven

L'ordre du jour abordé est le suivant :

Conseil d'école de l'école élémentaire Paul Serelle

Vie Scolaire

Rentrée 2023-2024

La rentrée a été beaucoup moins agitée que l'année dernière avec des effectifs constants – 229 élèves contre 234 l'année dernière. Mmes Abou et Del Aguila rejoignent l'équipe pédagogique.

La structure suivante a été retenue :

CPa	24 élèves
CPb	24 élèves
CE1a	20 élèves
CE1b	20 élèves
CE2a	20 élèves
CE2b	20 élèves
CM1a	26 élèves
CM1b	26 élèves
CM2a	24 élèves
CM2b	25 élèves

Les 2 classes de CP sont à 24. Conformément aux consignes gouvernementales, M. Col a écrit à la mairie pour stopper les inscriptions en CP.

Avec un total de 229 élèves, cela fait une moyenne de 22,9 élèves par classe.

L'école accueille aussi 4 AESH – personnels pour aider les élèves en situation de handicap - mais les élèves notifiés ne disposent pas tous des moyens notifiés par la MDPH. M. Col fait pour le mieux avec les moyens dont il dispose et en mettant les personnels où ils seront les plus efficaces ou nécessaires. Il évalue à 2 postes le nombre d'AESH manquants mais il attend de nombreuses notifications. La situation devrait donc se dégrader au cours de l'année.



2/4

La psychologue scolaire, Mme Papuchon, est dans le groupe scolaire le lundi. Les demandes des familles et des enseignants sont nombreuses et ne peuvent être toutes étudiées en détails. M. Col et Mme Papuchon priorisent les situations les plus urgentes. M. Col a informé M. Garbarg Chenon, inspecteur de la circonscription, des difficultés rencontrées.

Informatisation et cahier de correspondance

Le TNI manquant est en cours d'installation

Les photos scolaires se commandent et se règlent désormais par internet.

Certaines classes utilisent le blog et le cahier de texte électronique.

L'équipe pédagogique réclame depuis quelques années la mise en place d'un ENT mais cela ne semble plus d'actualité. M. Col souhaite ouvrir le débat du cahier de correspondance électronique. Il s'agit d'un outil qui permet de correspondre plus facilement avec l'enseignant et qui permet d'économiser un cahier et de nombreuses feuilles. Néanmoins si l'équipe pédagogique opte pour cette option, elle supprimera le cahier de correspondance papier car cela lui incomberait un surcroît de travail. Il demande donc aux associations de parents d'élèves de regarder le cahier de correspondance de toutemonannée.com

Règlement de l'école

Le règlement de l'école est modifié. Il intègre un chapitre concernant les sanctions. Il prend en compte les mesures gouvernementales concernant les élèves générateurs de troubles. Le paragraphe ajouté a été rédigé par la DSDEN. Il est voté à l'unanimité.

Cantine

Les élèves mangent dans la cantine provisoire située sur l'ancien parking des enseignants. Il y a 2 services. Le personnel reste identique. Tout le monde s'adapte doucement et cela ne semble pas poser de problème pour le moment.

Harcèlement

Suite aux mesures gouvernementales, les élèves du CE2 au CM2 vont avoir une sensibilisation de 2 heures sur le harcèlement et se verront par la suite proposer un questionnaire. L'équipe pédagogique explique les difficultés rencontrées et ouvre le débat avec les parents d'élèves.

Projet d'école

M. Col détaille le projet d'école avec les 4 axes majeurs : la lecture à haute voix, la résolution de problèmes, les parcours éducatifs pour les projets EDD, la transmission de l'information chez les élèves à besoin éducatifs particuliers.

Projets

Classe d'environnement

Le classe de CM2 n'a pas obtenu de classe d'environnement conforme aux demandes de M. Le Guen. L'équipe pédagogique regrette les choix effectués et l'amateurisme avec laquelle les classes d'environnement ont été proposés aux enseignants. Ces derniers devaient s'inscrire pour des destinations sans connaître ni les lieux ni les dates. Au final, M. Le Guen s'est vu proposer un séjour qui ne correspondait ni au choix de l'activité, ni aux dates envisagées donc pour lui pédagogiquement sans intérêt. M. Col et M. Le Guen n'ont eu aucun retour sur les raisons de la non attribution de classe dans les choix de M. Le Guen.

Depuis 17 ans, c'est la première fois qu'aucune classe ne partira en classe d'environnement à l'école élémentaire Paul Serelle malgré les demandes déposées.

Ecole et cinéma

Mmes Caquelard, Del Aguila et Duprat ont inscrit leur classe dans un projet école et cinéma. Les enfants vont visionner des films et travailler dessus.

Chorale



3/4

Mme Keriven a rédigé un projet Adage auprès de la DSDEN pour obtenir des crédits pour financer une chorale. Ce projet est en partenariat avec l'école maternelle. Il se terminera par une chorale lors du marché de Noël.

Lecture à haute voix

Mme Caquelard s'est inscrite dans un projet de lecture à haute voix en partenariat avec d'autres écoles de la ville.

Théâtre

Mme Keriven souhaite renouveler son projet théâtre qui se terminera par une représentation avant l'été. Un courrier va être envoyé à la mairie prochainement pour trouver un local.

EDD

L'ensemble des classes vont relancer des mini-projets Education au développement durable au sein des classes à partir du mois de janvier.

Travaux & Sécurité

Réaménagement de l'école

Les travaux ont démarré. Il faut s'adapter régulièrement mais tout se passe convenablement. Une réunion mensuelle va avoir lieu afin de régler les quelques désagréments constatés (ménage, ...). Les parents et M. Pirolli souhaitent y assister mais cela ne sera pas possible.

Une cérémonie de début des travaux aura lieu le mardi 14 novembre à 18h. Le conseil d'école est invité

Cour oasis

L'équipe pédagogique et les parents d'élèves attendent le retour du cabinet d'architecte concernant les travaux de la cour oasis.

PPMS et Vigipirate

Le PPMS a été mis à jour et transmis à l'inspection de circonscription. Il détaille la répartition des lieux de confinement. Afin de terminer les travaux de sécurisation, il manque toujours depuis 1 an :

- des boutons moletés dans les 2 classes situées aux extrémités du 1^{er} étage
- 2 clés de déclenchement de l'alarme intrusion pour les 2 nouvelles classes
- des filtres opaques dans toutes les classes

Des demandes ont été déposées sur OpenGST.

Un exercice alerte intrusion devrait avoir lieu prochainement. M. Col invitera les associations de parents d'élèves à venir observer l'exercice comme chaque année.

Concernant Vigipirate, la police municipale est passée inspecter les abords de l'école et a donné quelques conseils. M. Col a donné des instructions aux enseignants de vigilance. Les codes du portail ont tous été réinitialisés.

Covid19

Des capteurs de CO2 ont été posés mais ils ne fonctionnent pas correctement. Il faudrait peut-être demander quelques explications au fabricant.

Fêtes & Coopérative

Les écoles maternelle et élémentaire vont organiser un marché de Noël le mardi 19 décembre prochain. Il se déroulera dans la cour de l'école élémentaire car il y aura une chorale en plus et cela nécessite de la place. La demande d'autorisation a été faite à la mairie mais les 2 écoles n'ont pas encore reçu de réponse. Pour assurer la sécurité et l'entrée sur le site, parents et enseignants choisissent de mettre en place un système de bracelets qui sera remis aux familles et qui permettra d'entrer dans l'école.



4/4

Pour les fêtes de Noël, M. Pirolli annonce les festivités préparées par la mairie : un spectacle de Noël, un repas de Noël à la cantine le jeudi 21 décembre et la livraison d'un grand sapin au début du mois.

Il y a 6999 euros dans la coopérative de l'école. Mme Gaber indique qu'il faut un fond de roulement de 4000 euros pour les fêtes et autres manifestations dans l'école. Il reste 3000 euros pour des dépenses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

La secrétaire de séance,

Le directeur,

Copie transmise à :

- Monsieur l'inspecteur de l'Éducation nationale
- Madame la Maire de Noisy-le-Grand
- Mesdames et messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et messieurs les membres de l'équipe enseignante